



## **Association des Résidents du Vallona**

le Vallona, 14 rue Salvador Allende, 92000-NANTERRE

adresse e-mail : [arvallona92@gmail.com](mailto:arvallona92@gmail.com)

Nanterre, le 6 novembre 2018

**Sté IN'LI**

**A l'attention de Madame Leboucher**

**5 Place de la Pyramide**

**92088 Paris la Défense Cedex**

**Lettre suivie 3X 001 251 2003 4**

**Objet : Représentativité de l'ARV**

Madame,

Nous précisons que l'Association des Résidents du Vallona (ARV) est représentative de la particularité de notre immeuble, à savoir de sa population majoritaire de locataires, aussi sommes nous étonnés de vos fréquentes absences de réponses à nos questions, demandes, courriers, nos différents entretiens, notamment ceux en vos bureaux du 6 septembre dernier.

**A ce sujet, nous vous informons que notre Association (ARV) compte, pour l'année 2018, près de 120 adhérents dont exactement, 78 locataires.**

Le pourcentage de locataires adhérents représente donc **22 %** de la totalité des locataires du Vallona, soit bien plus que les 10% requis pour être une association ou un

groupement de locataires au regard de l'Article 44 de la loi n° 86-1290 du 23/12/1986, modifiée par la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017.

C'est donc à ce titre que nous réitérons la demande formulée lors de nos entretiens du 6 septembre, à savoir la communication à chaque locataire, ou l'affichage dans les halls, du PV d'assemblée générale des copropriétaires, précisant les décisions prises quant aux travaux et à l'entretien de l'immeuble, ainsi que les autres décisions devant être portées à la connaissance des locataires.

Nous vous remercions de procéder à l'affichage, ou au boîtage, du document concernant la dernière AG de copropriété (juin 2018), dans le délai le plus bref.

En cas d'affichage, et conformément à l'article 44, celui-ci doit avoir lieu dans les parties communes de chacun des bâtiments du Vallona.

Cet article précise également que 3 représentants de locataires des associations définies au premier alinéa de l'article précité, pourraient, s'ils en faisaient expressément la demande, assister aux assemblées générales de copropriété.

Nous vous remercions de tenir compte de la représentativité de notre Association lors de nos prochains entretiens.

Nous vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Le Bureau ARV

**ARV**  
**Association des Résidents du Vallona**  
14 rue Salvador Allende  
92000 Nanterre

Copie par mail : M. Hervier, Mme Didelot, M. Barnet (Immo de France)